

**CALENDRIER EXAMENS SEMESTRE 2**  
**EVALUATION DES ETUDIANTS EN CONTRÔLE CONTINU ET REGIME DEROGATOIRE**  
**Diplôme : MASTER 1 Mention : LLCER Parcours : Monde Anglophone**

SEMESTRE 2	Code UE	LISTE ELEMENTS	ECTS	COEFFICIENT	ENSEIGNANT	DATE	HEURE	SALLE	Nature de l'épreuve	durée
		<b>MAJEURES</b>								
	L40E2A01	Etudes postcoloniales	6	6	Mme DUBOIN	04/04/2024	9h-12h	Salle 28	1 écrit	présentiel: 3h00, distanciel: devoir à rendre dans les 48h00
	L40E2A02	Etudes du genre	6	6	Mme PELLEGRY	16/04/2024	13H30-16H30	Salle 28	1 devoir maison et/ou 1 oral et/ou un écrit	2 h minimum si écrit en présentiel
	L40E2A03	Littérature du monde anglophone	6	6	Mme SAAYMAN	10/04/2024	13h-17h	Salle 25	écrit/ dossier à rendre	2h minimum
		Civilisation du monde anglophone	6	6	Mme TAMPOE	Dossier à rendre : date limite le jeudi 25 avril			écrit/dossier à rendre	2h minimum
	L40E2A04	Traduction /Linguistique	6	6	Mme TODA CC2 M. KANTE CC1	25/03/2024	9H-11H	Distanciel MOODLE (choix entre un dossier de traduction littéraire ou une évaluation de traduction journalistique)	1 écrit	2h minimum
	L40E2A05	Travail de recherche (mémoire d'étape) et suivi de la rédaction de ce travail	4	4					Présentation du rapport d'étape du mémoire au directeur de recherche L'année de Master 1 ne peut être validée en cas d'absence de note à cette UE.	
	L40E2A06	Participation à des colloques, séminaires, JE, conférences	2	2					6 fiches de synthèse en anglais à partir de 6 événements par an (3 pour les étudiants régime dérogatoire) à remettre à l'enseignant référent.	

**Rappel:**

La sortie n'est autorisée qu'après une durée d'une heure, provisoire ou définitive, et sur avis de l'enseignant(e) responsable. Les sorties se font à tour de rôle.  
Aucun objet personnel n'est autorisé sur la table : trousse, téléphones portables, ordinateur (sauf nécessité pour l'épreuve), dossiers, papiers etc. seront rangés dans le sac personnel de l'étudiant(e).  
Chaque étudiant(e) dépose son sac dans un endroit de la salle indiqué par les enseignant( e)s.  
Aucune communication est autorisée entre les étudiant(e)s, après le début de l'épreuve, sauf avis contraire des enseignant(e)s.

Voir les informations en ANNEXE 2 du Règlement des études de l'UFR LSH.

Mise à jour le 03/04/2024

**Le présent affichage tient lieu de convocation**

Code couleur modification:

1ere modification	6ème modification	11ème modification
2ème modification	7ème modification	12ème modification
3ème modification	8ème modification	13ème modification
4ème modification	9ème modification	14ème modification
5ème modification	10ème modification	15ème modification